

Gestion des déchets

70 millions de lampes recyclées en 3 ans

En 3 années d'existence, **Récyllum** a collecté 10 000 tonnes de lampes usagées, soit 70 millions d'unités, avec un taux de recyclage record de 96 % en 2009. En 2010, afin d'augmenter le taux de collecte, Récyllum va dynamiser la collecte de proximité tout en veillant à réduire encore l'impact environnemental de la filière. Prévention et pédagogie sont également des missions prioritaires que Récyllum s'est engagé à mener dans le cadre de l'agrément que les pouvoirs publics viennent de lui renouveler pour 5 ans.

A lors qu'il n'existait pas de filière pour la collecte et le recyclage des lampes usagées avant le 15 novembre 2006, ce sont déjà 42 % des Français qui connaissent aujourd'hui l'existence du dispositif de collecte et 63 % qui savent que les lampes se recyclent (source : Sociovision). En seulement 3 années d'activité, ce sont 10 000 points de collecte Récyllum, desservant l'ensemble de la population française (DOM compris) qui ont permis la récupération de 10 000 tonnes de lampes usagées, soit environ 70 millions d'unités.

Un bilan positif

Fort de ce bilan, au 1^{er} janvier 2010 Récyllum s'est vu renouveler son agrément pour une période de 5 ans au terme de laquelle l'éco-organisme vise un taux

de collecte de 65 % des lampes en fin de vie, tout en réduisant l'impact environnemental de la filière et en menant des actions de prévention en matière de réduction des déchets et d'éco-conception.

Alors que les volumes collectés via les réseaux professionnels (grand comptes industriels, installateurs électriciens...) ont diminué suite aux effets de la crise, la collecte auprès des ménages et assimilés a fortement progressé puisqu'elle a doublé en grande distribution et a été multipliée par 1,5 en déchetterie.

Sensibilisation du grand public

La mise en place d'un meuble de collecte en libre-accès dans la grande distribution et les campagnes d'information auprès du grand public sur l'intérêt environnemental du recyclage ont permis de récupérer les premières lampes à économie d'énergie à usage domestique arrivées en fin de vie.

Hervé Grimaud, directeur général de Récyllum, précise : « 2010 sera pour nous l'occasion de relever 2 défis majeurs et complémentaires. Tout d'abord, nous nous attaquons aux gisements diffus via un dispositif de collecte dans les commerces de proximité qui permettra la reprise des lampes sans condition d'achat, autrement dit la reprise "1 pour 0". Par ailleurs, nous travaillons très concrètement à réduire encore l'impact environnemental de la filière, notamment en optimisant notre logistique de collecte. » ■

➔ www.recyllum.com



70 millions de lampes ont déjà été recyclées par Récyllum.